

| | |
|---------------------|--|
| Zeitschrift: | La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire |
| Herausgeber: | Comité central de la Croix-Rouge |
| Band: | 12 (1904) |
| Heft: | 10 |
| Rubrik: | Communications officielles |

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

données par d'autres membres et vivement applaudies.

A 5 h. 45, nous nous sommes dirigés du côté de la gare pour reprendre les trains qui devaient nous ramener dans nos foyers.

Après avoir bu le coup de l'étrier au buffet de la gare de Palézieux, nous nous serrâmes la main en nous disant adieu et au revoir à l'année prochaine.

Telle fut cette journée, dont chacun gardera un bon et agréable souvenir, tout en ayant la satisfaction d'avoir lié connaissance avec de bons et sincères amis.

X***.

COMMUNICATIONS OFFICIELLES

Le cours central organisé à Bâle aura lieu du 6 au 13 novembre. L'entrée aura donc lieu le dimanche 6 et non le samedi 5, comme cela avait été annoncé primitivement.

Une erreur s'est glissée également dans le texte du dernier numéro. Nous prions nos lecteurs de lire page 70, première ligne :

« Ne faire partie ni de l'Elite ou de la Landwehr. »

La correction a été du reste communiquée de suite à Messieurs les présidents des diverses sections romandes.

Le Comité central de l'Alliance des Samaritains avise que les cotisations seront prises sous peu par remboursement postal.

L'adresse actuelle de M. Louis Cramer est 27, Zurichbergstrasse, Zurich.

SOCIÉTÉ MILITAIRE SANITAIRE SUISSE

Procès-verbal de l'Assemblée des délégués.

Séance tenue dans la salle du Conseil communal de Lucerne

le dimanche 15 mai 1904.

Présidence de M. EDOUARD POULY, Président central.

(Suite et fin.)

MM. *Labhart* et *Dürr*, de Bâle, parlent dans le même sens et font remarquer que leur section a déjà un tableau semblable dans la dite caserne de Bâle, et que ce n'est pas par celui-ci qu'ils font le plus de recrues dans le sein de leur société (section), mais bien en faisant de la réclame auprès des jeunes et ceci en prenant la cause à cœur les uns et les autres.

M. *Genton* retirant sa proposition, il est passé à la votation.

La proposition de la section de Lucerne est acceptée et on laisse au Comité central le soin d'élaborer ce tableau.

N° 11. St-Gall. Après avoir entendu le développement de la proposition de cette section par M. J. Kreiss, sergent, M. Zimmermann (Bâle) demande au délégué de Saint-Gall s'il s'agit du rapport annuel du Comité central et du procès-verbal de l'assemblée des délégués, ou du rapport de toutes les sections, qui doivent être imprimés en français et en allemand, ce qui entraînerait trop de frais. Il y a lieu d'être fixé avant de prendre une détermination.

Le délégué de Saint-Gall explique qu'il s'agit seulement du rapport annuel du Comité central ainsi que du procès-verbal de chaque assemblée des délégués, mais, bien entendu,